



PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Uniquement sur rendez-vous
Pré-demande obligatoire à effectuer
sur le site ANTS (voir au verso)

Date de rendez-vous :

- LA PRÉSENCE DU DEMANDEUR EST OBLIGATOIRE -
- LES PIÈCES DOIVENT ÊTRE PRÉSENTÉES EN ORIGINAL -

Pièces obligatoires

- Timbre fiscal
- Pré-demande imprimée depuis le site ANTS, ou n° de la demande
- Ancien passeport
- Une pièce d'identité en cours de validité
- Copie intégrale de l'acte de naissance datée de **moins de 3 mois** délivrée par la commune du lieu de naissance.
Pour les personnes nées à l'étranger → Service Central de l'État-Civil de Nantes, via le site www.diplomatie.gouv.fr
- Prévoir 1 photo d'identité récente (**de moins de 6 mois**).
 - ✓ Tête nue (sans barrette ni bandeau ou autre accessoire) et visage dégagé.
 - ✓ Sans lunettes et sans sourire. Regard droit vers l'objectif.
 - ✓ Photo réalisée sur papier agréée, non découpée, de préférence faite par un photographe qui réalisera les réglages nécessaires.
- Justificatif de domicile daté de moins d'1 an (facture d'énergie, téléphonie, avis d'imposition ou de taxe foncière, attestation d'assurance habitation).

En cas de perte ou de vol

- Déclaration de perte ou de vol** + un timbre fiscal de 25€ + 1 document officiel avec photo (permis de conduire, carte d'identité professionnelle d'une administration, carte vitale avec photo, permis de chasse).
- En cas de perte si vous n'avez pas de carte d'identité → fournir un acte de naissance **de moins de 3 mois**.

Pour une personne mineure

- Présence d'un responsable légal et carte d'identité du parent qui accompagne (pour signer l'autorisation parentale).
- Jugement complet de divorce pour les enfants mineurs dont les parents sont divorcés.
En cas de garde alternée :
 - ✓ justificatif de domicile du 2^{ème} parent + carte d'identité
 - ✓ **attestation** sur l'honneur précisant l'ordre des adresses (**signée par les 2 parents**).
- Livret de famille

Les mineurs de 12 ans et + doivent être présents à la remise pour réaliser la prise d'empreintes.

Pour les femmes divorcées souhaitant conserver leur nom d'épouse

- Jugement complet de divorce
- Attestation pour le nom d'usage**.

Pour les majeurs hébergés (vivant chez leurs parents ou un tiers)

- Justificatif de domicile **de moins d'1 an** des parents ou du tiers (facture d'énergie, téléphonie, avis d'imposition ou de taxe foncière, attestation d'assurance logement).
- Attestation d'hébergement** établie par les parents ou le tiers + pièce d'identité de la personne hébergeante (photocopie)



Service DR
C.C.A.S. Avenue de la Liberté
59 380 BERGUES
Tél : 03 28 65 93 80
E-mail : titre@bergues.fr

Le lundi :
14h-19h
Le mercredi :
9h30-12h et 13h30-17h
Le mardi, jeudi et vendredi :
8h30-13h30

Je fais ma pré-demande en ligne !

Adresse mail indispensable

CRÉATION DU COMPTE ANTS

1. Se connecter sur le site **<https://ants.gouv.fr>**
2. Cliquer sur « Mon Espace ».
3. Compléter tous les champs du formulaire :
 - Usager
 - Nom de naissance & Prénom
 - Adresse mail
 - Compléter la case à l'aide des numéros et lettres disponibles dans le Captcha
 - Cocher la case des conditions de confidentialité
 - Cliquer sur « Créer mon espace »

Il est possible de modifier les informations du compte ANTS à tout moment en cliquant sur « Mes Données Personnelles ».
Attention : les comptes créés à partir de France Connect ne sont pas modifiables sur le site de l'ANTS.

1. Un mail de confirmation est envoyé sur l'adresse renseignée dans le formulaire.
2. Cliquer sur le lien pour continuer la création du compte.
3. Renseigner les informations :
 - Sexe (par défaut)
 - Mot de passe (avec confirmation)
 - Question secrète (avec réponse)
4. Cliquer sur « me connecter ».

L'ESPACE DEMANDEUR

1. Cliquer sur l'icône « Mon Espace »
2. Vérifier le nom du compte créé.

Pour réaliser une demande, il pourra être nécessaire d'être muni d'un timbre fiscal ou d'un moyen de paiement en ligne.

3. Cliquer sur la pré-demande souhaitée.
4. Remplir chaque champ, poursuivre la déclaration en ligne.
5. Un récapitulatif de la pré-demande est disponible en fin de saisie. Après relecture : valider et imprimer.

Sur l'espace demandeur, plusieurs éléments sont disponibles :

- Effectuer une pré-demande
- Consulter l'aide aux démarches
- Interroger la Foire aux Questions
- Suivre l'état d'une demande

POUR EFFECTUER UNE PRÉ-DEMANDE

1. État civil complet du demandeur
2. État civil des parents
3. N° de téléphone portable
4. Carte de paiement ou timbre dématérialisé
 - Pour majeur : 86€
 - Pour mineur de + de 15 ans : 42€
 - Pour mineur de – de 15 ans : 17€



Possibilité de se connecter avec France Connect